ACCESSIBILITÉ

Retrouvez ci-dessous la déclaration d'accessibilité du site internet du magazine Présences, ainsi que le schéma pluriannuel de mise en accessibilité.

Déclaration d'accessibilité

Date de publication : 15 février 2024

État de conformité

Le site internet www.presences-grenoble.fr n'est pas encore en conformité avec le référentiel général d'amélioration de l'accessibilité.

L'audit de conformité n'a pas encore été réalisé.

Clés de navigation

Taille d'affichage

Les textes de contenu dans ce site ont une taille de police relative, c'est à dire agrandissable selon les besoins.

Pour modifier la taille d'affichage du texte :

- Mozilla Firefox, Microsoft Edge et Google Chrome : faites CTRL + signe plus (+) pour agrandir et CTRL + signe moins (-) pour diminuer. CTRL + zéro du pavé numérique (0) pour revenir à la taille par défaut.
- Safari : appuyez simultanément sur les touches Option + Commande + signe moins (-)
- Internet Explorer : allez dans Affichage, Taille du texte et choisissez.

Aides à la navigation - Liens d'évitement

Ce menu est placé dès le début de la page, ces liens permettent, dès le chargement de celle-ci, d'accéder directement aux zones principales du site.

Aides à la navigation - Rôles ARIA des zones du document

Vous pouvez à l'aide de votre aide technique (lecteur d'écran...) vous déplacer dans les pages grâce aux rôles. Ces rôles permettent de mieux structurer le document et ainsi de vous aider dans votre navigation.

Avec NVDA : NVDA + F7

Avec Jaws : CTRL + INS + point-virgule (;)

Avec VoiceOver : CTRL + Option + U

Schéma pluriannuel de mise en accessibilité

Le site internet www.presences-grenoble.fr est engagé dans un processus d'amélioration de l'accessibilité.

Planning des actions mises en place :

2024 : intègre de la déclaration d'accessibilité.

2025 : réalisation d'un audit de conformité

2026 : formation des agents

Retour d'information et contact

Si vous n'arrivez pas à accéder à un contenu ou à un service, vous pouvez contacter <u>mailto:presences@grenoble.cci.fr</u> pour être orienté vers une alternative accessible ou obtenir le contenu sous une autre forme.

Défenseur des droits

Vous avez signalé au responsable du site internet un défaut d'accessibilité qui vous empêche d'accéder à un contenu ou à un des services du portail et vous n'avez pas obtenu de réponse satisfaisante :

- Écrire un message au Défenseur des droits
- Contacter le délégué du Défenseur des droits dans votre région
- Envoyer un courrier par la poste (gratuit, ne pas mettre de timbre) à l'adresse suivante :

Le Défenseur des droits Libre réponse 71120 75342 Paris CEDEX 07